



VILLE DE LEWARDE

Décembre 2025

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

À l'heure où nous tournons la dernière page de cette année, je souhaite revenir sur les moments chaleureux qui ont récemment animé notre commune. Les festivités de fin d'année ont une nouvelle fois montré combien notre commune sait cultiver la convivialité, la solidarité et l'attachement à sa vie locale.

Le traditionnel goûter des aînés a rassemblé 112 participants dans une ambiance gourmande et joyeuse. En plus de ce moment partagé, nos aînés ont reçu un colis de Noël, toujours très apprécié. Ces attentions sont toujours des moments privilégiés avec celles et ceux qui font l'histoire et la mémoire de notre village.

A la mi-décembre, notre marché de Noël a illuminé la salle des fêtes de Lewarde. Les stands, l'artisanat local, les animations et la bonne humeur générale ont attiré petits et grands. Une maraude solidaire s'est également tenue pendant le marché, afin d'avoir une pensée concrète et bienveillante pour les plus démunis en cette période où la solidarité prend tout son sens.

C'est bientôt Noël, et bien évidemment, les enfants des écoles n'ont pas été en reste, avec la tenue des marchés et goûters de Noël organisés aux écoles. Je tiens d'ailleurs à saluer les équipes éducatives et les parents pour l'aide précieuse apportée. Autant d'instants simples, fédérateurs et précieux pour nos enfants.

Cette fin d'année a aussi été marquée par un événement important : l'inauguration de la nouvelle salle de classe, désormais aménagée en salle de garderie. Les travaux sont maintenant achevés et ce nouvel espace sera pleinement opérationnel dès le mois de janvier. Il offrira de meilleures conditions d'accueil et de nouvelles perspectives pour nos services à l'enfance.

En cette période de fêtes, je souhaite que chacune et chacun puissent profiter d'instants de douceur, entourés de ses proches. Que ces moments soient l'occasion de partager, de se retrouver et de recharger les batteries avant d'aborder une nouvelle année.

Je vous adresse, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux pour ces fêtes de fin d'année. Très belles fêtes à toutes et à tous.

Alain BRUNEL,
Maire

Vœux du Maire

M. le Maire présentera ses vœux à la population le vendredi 16 janvier à 19h, salle des fêtes. Les Lewardoises et Lewardois sont chaleureusement invités à cette réception.

Vacances de neige

Les adolescents de 13 à 17 ans ont la possibilité de prendre des vacances à la neige du 15 au 21 février à Saint Jean d'Arves (Savoie).

Une participation de 200 € est demandée aux familles. La commune participe à hauteur de 907 €. Inscription en mairie, avant le 10 janvier.



Conseil municipal du lundi 8 décembre

Monsieur le Maire a communiqué en vertu des pouvoirs délégués par le conseil municipal les décisions qu'il a prises concernant :

- une mission de prestation de maîtrise d'œuvre pour l'extension du club house à la salle omnisports
- la réalisation d'une fresque murale sur la palissade du parking de l'école
- le renouvellement d'une convention pour la mise à disposition d'un éducateur sportif aux écoles
- la validation d'une offre pour l'entretien des espaces verts talus du stade et rue de Monchecourt
- l'autorisation pour la société de chasse d'exercer sur des terrains communaux
- une décision budgétaire modificative
- le renouvellement des contrats de restauration scolaire et de chauffage pour les bâtiments communaux
- la réalisation de divers travaux d'électricité et d'éclairage public, de renouvellement de clôtures au cimetière
- l'achat d'un miroir de circulation, de poubelles et de panneaux signalétiques
- des travaux de couverture et de remise en état du plafond de la salle des fêtes
- la validation de l'offre pour assurer le diagnostic obligatoire plomb et amiante avant travaux à l'école Salengro

Le conseil a délibéré sur les points suivants :

- compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2025
- PLU (plan local d'urbanisme) : examen de prestations complémentaires, du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) avec une présentation par Monsieur FABBIO du cabinet Urbicom.
- remboursement à un particulier d'une location de la salle des fêtes
- dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre du fond chêne porté par le SCOT pour le projet de réhabilitation de l'école
- annulation de la délibération 2025-01-002 relative au mandat conféré à Maître Bouchez pour deux biens dits sans maîtres et mandat conféré à Madame Alexia Widiez
- pérennisation du dispositif "permis de louer / permis de diviser"
- prise en charge financière par la municipalité des cours de natation pour les enfants de l'école élémentaire
- subventions exceptionnelles attribuées à 2 associations
- présentation du rapport d'activités 2024 et des comptes administratifs de la CCCO qui n'était pas encore COA ;
- affiliation au centre de gestion du SCOT Sambre-Avesnois

Le compte-rendu de la réunion sera disponible dans son intégralité après sa validation à la prochaine réunion du conseil municipal.

Conseil municipal des enfants

Le jeudi 13 novembre, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont désigné leurs représentants au conseil municipal des enfants.

Ils ont voté « comme des grands » à bulletins secrets.

Le mardi 9 décembre, la séance solennelle d'installation du conseil a eu lieu sous la présidence de M. le Maire, en présence d'élus municipaux, d'enseignantes de l'école Salengro et de parents.



Octobre rose

Tous ensemble, nous sommes formidables ! L'engagement, la solidarité et la générosité des associations ainsi que la participation des habitants ont permis la réussite de l'appui financier apporté à l'initiative octobre rose.



Le mercredi 25 novembre, les représentant.e.s des associations participantes et M. Majchrzak, commerçant contributeur ont été reçus à la salle des fêtes à l'invitation de M. Bruneel, Maire et de M. Léger, adjoint au maire, coordonnateur des différentes activités menées.

Une somme de 1354,51 € a été remise à Mme Lefebvre, directrice de la plate-forme santé Douaisis à destination de l'espace ressource cancer.

Cet argent servira à aider au soutien, à travers d'activités proposées, de patientes souffrant du cancer du sein.

Movember

Lewarde, première ville du Douaisis à se mobiliser, a achevé sa collecte de dons.

Une dernière action a eu lieu le samedi 29 novembre à l'entrée du Castel. Grâce au financement du CAL, les participants ont décoré de tissu bleu les arbres, moyennant une participation de 1 € par ruban.

183 € issus des sommes récoltées aussi par la pizzeria La Miniera, le restaurant Ché Ch'toine et le club arc-en-ciel « Peinture sur soie » ont été remis à Mme Savary, animatrice de l'espace ressource cancer Douaisis, pour aider cette association à soutenir des hommes atteints de cancers masculins.



Téléthon

Des dons ont été sollicités au profit d'AFM téléthon.

L'association « Pour les Lewardois un nouvel élan » a organisé des animations le samedi 6 décembre dans une ambiance très campagnarde : tracteurs, moutons. Le total des sommes moissonnées vous sera communiqué dès que le montant sera porté à notre connaissance.

Le PPCL participait chaque année à l'évènement. Son maître d'œuvre, M. Hervé Denis, n'a pu se rendre disponible en 2025 pour l'organiser.

La municipalité lui adresse une pensée chaleureuse.

Dans son budget, comme tous les ans, la ville de Lewarde verse 150€ à l'AFM Téléthon.

Club javelots billons les Houillères

Ce club jeune de ses bientôt 70 ans est à l'écoute de toute demande de partenariat. Il souhaite que le public découvre ses activités sportives.

Pour la pratique, un local rue d'Erchin est utilisé. Il accueille 32 adhérents dont 2 femmes qui s'exercent le jeudi de 16 h 30 à 20 h 30 au javelot, au billon qui sont des jeux traditionnels de notre région.

Chaque année 4 concours de javelots, 2 de billons, 1 de boules sont organisés pour les sociétaires ainsi qu'un concours de belote.

Le club a établi des partenariats avec le PPCL, le judo-club, le judo, la confrérie du clos Saint-Rémi.

Il participe chaque année au rallye de la mémoire en accueillant, en particulier, des jeunes du collège R. Desnos et du lycée H. Boucher.

Un contact est pris avec l'office de tourisme de la COA dans l'objectif de faire découvrir aux locaux et touristes les règles et la pratique du javelot et du billon.

Pour une année complète, l'adhésion est de 10 € pour les adultes et de 7 € pour les enfants.

M. Christophe Michel préside l'association aidé de M. Jean Kopainski au secrétariat et de M. Michaël Carlier à la trésorerie.

Pour tout contact : M. Michel 06 34 09 57 92 ou M. Kopainski 06 88 27 43 32



Football Club Minier Lewardois

Cette association atteste d'une présence footballistique encore discrète mais a de l'ambition pour l'avenir.

Le club a engagé une équipe masculine séniors en championnat. 26 joueurs y exercent leur talent. L'association a pour objectif d'étoffer son effectif pour engager des équipes supplémentaires.

Le bureau est composé de 5 personnes dont le président M. Christopher Pochet, la secrétaire Mme Andréa Ansart, le trésorier M. Tristan Deneux.

Pour tout contact : M. Pochet 06 34 05 22 47 ou Mme Burriez 07 68 70 59 07



USL : la gym en fête



L'Union Sportive Lewardoise a mis le *Girl Power* à l'honneur.

Le dimanche 23 novembre 2025, cet évènement a permis de rappeler l'importance de la confiance en soi et du bien-être que procure le sport.

L'Union Sportive Lewardoise a présenté sa traditionnelle fête de la gym, placée cette année sous le thème inspirant du *Girl Power*.

Madame Michalak, présidente de l'association 100% féminine, a tenu à appuyer le choix de ce thème par quelques chiffres :

- entre 6 et 17 ans, seul 33% des filles pratiquent du sport régulièrement (au moins 4h/semaine) contre 51 % des garçons,

- 24% des associations sportives françaises sont présidées par des femmes.

Des babys aux aînées, les gymnastes ont offert un spectacle dynamique mêlant acrobaties et chorégraphies, célébrant la force, la créativité et la solidarité au féminin. Le public, venu nombreux, a chaleureusement applaudi ces prestations préparées avec enthousiasme par les bénévoles de l'association.

Ce moment convivial et fédérateur a entamé joliment l'année sportive en prélude au début de la saison de compétitions.

Jardiniers de Lewarde

Les 24 adhérents ont été invités à participer le samedi 14 décembre à l'assemblée générale par le président M. Calimé.

M. le Maire et des adjoints ont participé à cette assemblée annuelle.

L'année 2024 a été compliquée pour les jardins à cause soit des fortes pluies soit de grosses chaleurs.

M. Calimé a tracé l'implication du bureau de l'association au fil des mois.

Les jardiniers sont très engagés au niveau des écoles. Ils aident les enseignants dans leurs projets de fleurissement des établissements et participent au jury du concours des façades de maisons et jardins fleuris.

Ils prévoient également des interventions en lien avec Culture et liberté en 2026.

Les adhérents ont reçu un catalogue de commandes de graines, prélude à une nouvelle saison de jardinage.

Des parcelles de jardins familiaux sont encore disponibles rue d'Erchin. S'adresser en mairie.



Mme Dubrunquez a dressé le bilan de trésorerie de l'année 2025.

M. le Maire a souligné le travail pédagogique mené par les jardiniers et a félicité les bénévoles et plus particulièrement M. Christian Calimé et Mme Pascale Dubrunquez qui donnent avec générosité de leur temps au service de l'association.

Une tombola a clos l'exercice.

Pour tout contact : M. Christian Calimé : 06 80 45 21 70

Arc en ciel

Un club résolument tourné vers la solidarité active : octobre rose, action petits princes ...

Le 1^{er} décembre, Mme Blas, présidente, a invité les adhérentes à participer à l'assemblée générale du club qui a revisité la vie du club du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. M. Léger, M. Sombrin, adjoints au maire, Mme Madoux, conseillère déléguée aux associations ont représenté la municipalité.

Ces dames pratiquent leur art avec passion tous les vendredis.

Contact Mme Blas : 06 79 48 12 76



Elles ont réalisé des écharpes, des foulards, des coussins, des tableaux pour elles ou leur entourage.

Des tableaux sont aussi régulièrement exposés dans la salle d'attente du cabinet des kinésithérapeutes.

Pour octobre rose un tableau et un chèque ont été remis à Mme Savary, animatrice de l'espace ressource cancer. L'action « Petits Princes », projet du conseil municipal des enfants, a été soutenu. 3 tableaux ont été offerts aux jeunes élus à l'issue d'un goûter. Ce geste a permis aux enfants d'organiser une tombola.

Le club rencontre des difficultés à s'approvisionner en soie de qualité et doit faire face à une augmentation importante des prix.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Madame Michèle Bernard, adhérente du club depuis 2001 est la doyenne de l'association. Pour fêter son anniversaire, un cadeau lui a été remis.

En 2025, des projets ont déjà vu leur réalisation dont la participation à octobre rose et à Movember.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions. La présidente est Mme Chantal Blas, la secrétaire Mme Marie-Claude Lermoyeux et la trésorière Mme Françoise Bogaczynski.

Balade canine sur Lewarde

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 15 novembre en présence de M. le Maire et de nombreux élus.

Cette association est ouverte aux propriétaires canins motivés qui éduquent leurs animaux au bon comportement. Les chiens participent aux animations qui leur sont dédiées telles que des promenades groupées, du padel sur le lac de Rieulay, la visite des

pensionnaires de l'EHPAD de Marchiennes ...

L'association sous l'impulsion de sa dynamique présidente Mme Jeanne Bruneel s'est particulièrement investie dans les animations d'octobre rose et d'Halloween.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été présentés.

Le bureau est composé de la présidente Mme Jeanne Bruneel, de la secrétaire Mme Audrey Lourdelle-Theron, de la trésorière Mme Brunehilde Vullo.



Vélo club Lewardois

L'association sportive est affiliée à l'UFOLEP. Les cyclistes se sont donné rendez-vous le dimanche 16 novembre pour faire le point sur la vie du club en présence de Mme Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire chargée de la vie associative et M André Léger, adjoint au maire, chargé de l'information.

6 coureurs se sont engagés en 2025 dans différentes compétitions : route, piste, cyclo-cross, VTT soit un panel de compétitions très larges.



Ils ont tous participé le 1^{er} juin à Lille-Hardelot (170 km).

Le coureur le plus performant M. Rémy Simon s'est inscrit dans 48 courses, il a roulé avec les séances d'entraînement incluses environ 6 000 km sur l'année.

M. Tournon est compétiteur et participe également à un encadrement bénévole de courses de niveau régional, national et mondial.

La trésorerie est en équilibre mais il est nécessaire que de l'argent frais entre dans la caisse du club pour assurer sa pérennité.

Le bureau se compose du président M. Jean-Luc Majerowicz, du secrétaire M. Daniel Majerowicz, de M. Damien Tournon trésorier.

Le club a été, par le passé, sponsorisé par la source lewardoise Clarine (brasserie Simon), dont l'eau était proposée à la vente, en bouteille.

Contact M. Jean-Luc Majerowicz : 06 65 34 73 96

Boule joyeuse

Madame Marie-Jeanne Taussin a invité ses 67 licenciés à assister à l'assemblée générale du club le dimanche 22 novembre au boulodrome en présence de M. le Maire accompagné d'élus.

Après la présentation du rapport moral de la présidente, le rapport de trésorerie présenté par M. Drougat a été voté à l'unanimité.



Cette assemblée a été constructive en termes de propositions, avec un afflux de candidats prêts à intégrer le bureau. Une modification des statuts sera nécessaire en janvier pour permettre à toutes ces bonnes volontés d'intégrer la structure dirigeante.

Au bilan sportif, il est à noter l'excellente saison de l'équipe féminine qui a intégré la 1^{ère} division et a raté d'un point la montée en régionale.

L'équipe masculine fanion a, elle aussi, intégré la 1^{ère} division et une équipe est parvenue en ½ finale de la coupe du comité du Nord.

Le rapport d'activité lu par Mme Taussin et adopté à l'unanimité démontre bien cette marche en avant qualitative du club.

Le bureau a été élu dont la présidente Mme Taussin, le secrétaire M. Cédric Caupin, le trésorier M. Gérard Drougat.

Réseau Petite Enfance

Le samedi 29 novembre, M. Alain Bruneel, Maire accompagné de M. Claude Sombrin, adjoint ont rendu visite aux responsables du RPE.

Cette structure est soutenue par la municipalité. La porte ouverte organisée à Loffre a permis aux parents et futurs parents du secteur de prendre renseignements et contacts.

Les modalités de garde d'enfants ont été expliquées.

Pour tout contact : RPE 07 77 30 01 98



Noces d'or

Le samedi 22 novembre, M. et Mme Bandini-Bernard se sont de nouveau dit « oui » devant M. le Maire. 50 ans après leur engagement, dans une atmosphère intime, entourés de leurs proches, ils ont vécu à nouveau l'émotion du mariage, avec en plus, la richesse d'une vie partagée.



Collège Robert Desnos

Des apprentis musiciens sont devenus des experts du rock.

Durant les pauses méridiennes, dans une salle spécialement aménagée, des élèves s'exercent sous la direction de M. Vincent Vanvoorde, surveillant, à pratiquer la musique.

Ce groupe « death no school » ainsi que le groupe des anciens élèves « hank is dead » ont candidaté avec succès à un appel à projet de la COA et ont été tous deux lauréats dans la catégorie rock n'roll.

L'objectif de ce projet était d'offrir un accompagnement professionnel personnalisé aux musiciens en leur permettant d'enregistrer un single en studio et de réaliser un clip vidéo.

Ils ont bénéficié des conseils de M. Omar El Barkaoui, directeur artistique, avant de se rendre pour un week-end à Paris dans le célèbre studio d'enregistrement Ferber.

De nombreux et célèbres chanteurs y ont enregistré leurs créations musicales.



Cœur d'Ostrevent Agglo a financé l'accompagnement professionnel de M. Omar El Barkaoui, la location des studios, la participation de musiciens professionnels, la captation et le montage des clips.

L'amortissement des coûts de transport, de logement et de nourriture a été possible grâce à l'investissement des jeunes musiciens qui ont vendu des badges, à la rémunération de concerts, à l'implication de Mme Dalto CPE au collège et de Mme Bafcops, documentaliste respectivement présidente et trésorière du foyer social éducatif du collège.

Les groupes ont enregistré 4 titres. Une équipe technique a été mise à leur disposition avec, en particulier, M. Guillaume Dujardin, ingénieur du son, qui a obtenu un Grammy Awards aux Etats-Unis.

Sur la photo, avec Vincent Vanvoorde, 2 jeunes lewardois musiciens Herman Lengrant, Noah Fargeas et Frédéric Delannoy, président de Cœur d'Ostrevent Agglomération.

Ecole Roger Salengro



Un ancien élève de l'école, Anthony Beudaert, a obtenu son habilitation à diriger des recherches dans le domaine universitaire du marketing au terme d'une soutenance présentée à l'université Gustave Eiffel à Champs sur Marne. On peut découvrir ses ouvrages en cliquant son nom sur internet.

M. le Maire et la municipalité félicitent Anthony pour l'obtention de ce prestigieux titre universitaire.

Jugement

Le mercredi 19 novembre, les juges du Tribunal de l'Union européenne ont donné raison à une association de défense de l'environnement en annulant la prolongation d'autorisation du fongicide boscalid émanant de la Commission européenne.

Cette substance commercialisée par la firme allemande BASF a des effets dévastateurs sur les abeilles, les vers de terre, la faune aquatique et l'ensemble de la biodiversité comme l'ont largement documenté les scientifiques.

Le tribunal a **sanctionné le système illégal de prolongations automatiques** que la Commission européenne accorde, année après année, aux géants de l'agrochimie, permettant à leurs pesticides de rester sur le marché sans nouvelle évaluation de leur toxicité.

Un rappel à l'ordre indispensable après des années de passe-droit pour le boscalid et une centaine de tueurs d'abeilles potentiels qui continuent d'être répandus par l'agriculture intensive – alors même que les preuves scientifiques de leur toxicité pour le Vivant se sont dangereusement accumulées.

Eau potable

On retrouve dans notre eau des pesticides et des nitrates liés à l'agriculture et ceci dans la quasi-totalité des communes du Nord-Pas-de-Calais.

Pour préserver la ressource en eau, l'épandage de ces produits dangereux pour l'environnement et la santé humaine doit cesser. Certains sont des perturbateurs endocriniens.

Faisant fi de ces alertes, la commission européenne s'apprête à autoriser l'utilisation d'herbicides et pesticides interdits depuis longtemps.

Notre eau potable est aussi polluée par les PFAS.

Le contrôle de la qualité de l'eau de consommation évolue au fur et à mesure des connaissances scientifiques. La réglementation européenne impose l'intégration des PFAS au contrôle sanitaire de l'eau potable à partir du 1er janvier 2026. L'Agence régionale de santé Hauts-de-France mène néanmoins dès à présent des analyses pour évaluer la présence des PFAS dans l'eau potable sur la région.

Message du SIAVED concernant les contenants protoxyde d'azote

Ne jetez pas les bonbonnes et cartouches à la poubelle !

Apportez-les en déchèteries.

Chaque bonbonne de protoxyde d'azote jetée dans vos ordures ménagères, votre bac de collecte ou dans les bornes d'apport volontaire de votre commune peut provoquer ***une explosion dans les centres de tri et les usines d'incinération.***

Les conséquences :

Un vrai danger pour les femmes et les hommes qui traitent les déchets et des coûts supplémentaires de réparation des installations de traitement.

La solution

Déposez vos cartouches et bonbonnes de protoxyde d'azote en déchèterie à Aniche ou Pecquencourt en suivant les indications des agents d'accueil.

Jeter au sol, c'est vraiment pas drôle !



Accompagnement Administratif MaPrimeRénov'

Documents & Étapes Obligatoires

1 Créer votre compte MaPrimeRénov'

- Obligatoire pour toute demande d'aide
- Rendez-vous sur : www.maprimerenov.gouv.fr

Documents nécessaires :

- Avis d'imposition (N-1 ou N-2)
- Carte d'identité / Titre de séjour
- Adresse complète du logement
- Adresse mail valide
- Identité numérique FranceConnect
Si vous n'avez pas FranceConnect, un code postal vous sera envoyé pour valider le compte.

Besoin d'aide pour créer votre compte ?

Les Maisons France Services vous accompagnent :
Aniche : 03 27 99 91 09
Pecquencourt : 03 27 94 49 77
03 27 80 51 46

2 Pièces à fournir pour constituer votre dossier

Pour déposer votre dossier de demande de prime ANAH (parcours accompagné ou par geste), toutes les pièces ci-dessous sont indispensables.

- Pièce d'identité / ou FranceConnect
- Adresse mail
- Numéro de dossier existant (si applicable)
- RIB
- Avis d'imposition
- Taxe foncière ou acte de propriété
- Audit/DPE (si déjà réalisé)
- Devis des travaux (si existants)
- Certificats RGE des artisans (si existants)
- Photos du logement (recommandées)

EN SAVOIR PLUS



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

La démocratie est malade, il est temps de la sauver, sinon ...

Elle s'embourbe profondément dans une combinaison d'affaires politico-judiciaire, dans l'affichage d'un mépris des suffrages exprimés (comme sous Sarkozy la transformation du non au traité constitutionnel en oui) et des engagements électoraux pour toujours servir les puissants, les dominants, les grands possédants.

Ainsi, rampe sur nos sols, submerge de discussions passionnées le fameux et terrible « Tous pourris » ce fumier sur lequel fructifie les extrêmes droites et les forces proto-fascistes.

La teneur de ces propos est encore aggravée par ce moment « trumpien » où les grandes orgues médiatiques toujours bien conseillées, expliquent à tue-tête qu'il y aurait un problème avec la justice, entre les juges et la politique.

En vérité, il y a bien un problème mais il est autre : c'est celui qu'ont de hauts responsables politiques avec le code pénal et l'ensemble du corpus du droit national et international.

Trump a aussi attaqué les juges. Aujourd'hui, il les limoge s'ils ne lui plaisent pas, puis les remplace pour bâtir une justice aux ordres. C'est le meilleur moyen de faire taire tous ses adversaires y compris la haute hiérarchie de l'Etat. Le même syndrome nous guette.

Tout démocrate, tout républicain doit s'en détourner et vite !

Autre son de cloche, la crise politique française serait due à des députés, des partis politiques ne cherchant qu'à protéger des intérêts personnels ou de groupes. En fait, cette crise repose sur des points de vue différents concernant l'avenir du pays avec en fil rouge le développement ou pas d'une société de plus en plus inégalitaire.

Dans ce contexte difficile, les élus lewardois sont préoccupés par les menaces qui pèsent sur les administrés : manque à venir de médecins, situation financière et humaine critique de l'hôpital de Douai, augmentation du nombre de cancers liée sans aucun doute à l'explosion de la pollution, poursuite de la baisse à venir des dotations de l'état à la commune ...

La démocratie est malade de la potion amère ordonnancée par la droite et l'extrême droite depuis des années qui plonge les Français et les acteurs de terrain dans de grandes difficultés. Le risque de la venue au pouvoir d'un régime politique autoritaire s'accroît. Cette éventualité ne ferait qu'enterrer une décomposition inégalitaire de la société.

« L'alternative Lewardoise » 1 élue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élue

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.